

Se repérer dans le temps : construire des repères historiques

Enjeux et finalités

Les programmes d'histoire-géographie placent au premier rang des compétences travaillées celles liées à la construction de repères historiques et géographiques, au cycle 3 comme au cycle 4. Ces compétences « **se repérer dans le temps** » et « se repérer dans l'espace » relèvent du domaine 5 du socle « les représentations du monde et de l'activité humaine » et permettent, dans ce domaine, « de développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique ».

Étymologiquement, le mot repère vient du mot latin *reperire* qui signifie retrouver. Le repère est ce qui sert à retrouver un emplacement, un endroit avec précision, mais aussi tout ce qui permet de reconnaître, de « retrouver une chose dans un ensemble »¹. Emprunté aux mathématiques, le repère est « le système d'axes permettant de définir les coordonnées d'un point du plan ou de l'espace ».

Cette richesse de sens indique que le repère, historique ou géographique, est à la fois moment ou lieu précis et partie d'un ensemble ou d'un tout, la culture historique et géographique que l'élève construit progressivement. Ces repères ainsi élaborés participent à la **formation d'une culture commune**. Les repères sont issus d'un choix, celui d'une société **pour laquelle ils font sens**. Les repères, comme les événements, ne sont « repères » que dans l'après-coup. Car comme le dit François Dosse, l'essentiel de l'événement se situe dans sa trace, « dans les multiples échos de son après-coup ».

Ils sont d'ailleurs évolutifs ; un même repère historique peut voir son sens évoluer. À ce titre, 1492 est un exemple intéressant. Les contemporains retenaient pour 1492 d'abord la prise de Grenade (perçue comme une revanche sur la chute de Constantinople en 1453) et l'expulsion des juifs d'Espagne (à l'imitation de ce qui se passa dans d'autres duchés européens : c'est l'ancienneté de la présence juive et la place considérable des juifs dans la culture et l'économie qui donnèrent un considérable retentissement à l'événement) avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Enfin, le sens du repère lui-même change. « *Les commémorations du quatrième centenaire ont ainsi insisté sur la construction des États et sur les innovations technologiques que les événements de 1492 auraient engendrées, tandis que celles du cinquième centenaire ont défini cette année comme l'aube de la première mondialisation* »². En géographie, les évolutions du monde, son urbanisation, la mondialisation par exemple, fixent de nouveaux repères.

1. Alain Rey, dans le *Dictionnaire culturel de la langue française*, cite le repère chronologique et donne comme synonyme le mot de « référence ». Il mentionne « le point de repère » (terme apparu en 1801) défini « comme objet ou endroit précis reconnu qui permet de se retrouver ». *Édition Le Robert*, 2005, volume 4, article Repère, p. 178.
2. Bernard Vincent, « 1492, l'année du monde », in Patrick Boucheron, *Le monde au XVI^e siècle*, Fayard, 2009, page 411.

En travaillant la compétence se repérer, l'élève développe une conscience de l'espace géographique et du temps historique. Il acquiert des connaissances et des compétences qu'il pourra mobiliser dans la suite de sa scolarité et dans sa vie personnelle, en tant qu'habitant et citoyen. L'acquisition des repères contribue ainsi au sentiment d'appartenance à la société à travers **le partage de repères communs**, car le repère est partie intégrante d'une construction narrative constitutive d'un récit qui peut avoir une identité fondatrice (14 juillet), négative (Auschwitz), ou symbolique (Noël 800).

Travailler la compétence « se repérer dans le temps »

Il est nécessaire de prendre en compte la polysémie du verbe **se repérer**, qui mobilise différentes opérations intellectuelles : dater un fait, le situer dans une époque ou une période donnée, ordonner des faits les uns par rapport aux autres.

Les **repères** peuvent correspondre à plusieurs entrées possibles : un événement unique (par exemple, le 11 novembre 1918) ou répété (les élections présidentielles), un moment (par exemple, l'âge industriel en France), une période (par exemple, la Renaissance). Les durées sont donc variables, le degré de précision divers.

L'acquisition de la compétence « se repérer : construire des repères historiques » répond à deux **opérations intellectuelles** qui s'articulent :

- il s'agit de **mémoriser** des repères historiques liés au programme, non pas en se contentant d'apprendre des listes : les élèves doivent être amenés à identifier ces repères et les caractériser, pour pouvoir leur donner du sens. C'est cette capacité à leur donner du sens, et donc à comprendre l'intérêt de ces repères, qui facilite leur apprentissage et leur mobilisation.
- De la même façon, la mobilisation des repères dans différents contextes historiques et dans des situations d'apprentissages variées contribue à leur mémorisation. On ajoutera d'ailleurs que le **réinvestissement des repères** d'une année sur l'autre, d'un cycle à un autre est profitable lorsque l'occasion se présente. Ainsi, « la révolution néolithique » peut être réactivée au moment de l'étude en classe de 4^e de « la révolution industrielle », nouvelle rupture dans l'histoire de l'humanité.

C'est la combinaison de ces deux **opérations** intellectuelles qui permet la construction solide et durable de repères historiques. Les repères permettent de structurer et d'organiser les apprentissages.

La mobilisation des repères amène à travailler de manière explicite la **contextualisation** et **les changements d'échelles temporelles** qui sont liés. En histoire, les programmes articulent diverses temporalités, du temps court de l'événement au temps long des périodes historiques, et cette articulation – complexe – est au cœur de l'apprentissage de la discipline. Ainsi, la compétence « se repérer » est indissociable de la compétence « raisonner ». Envisagée dans cette démarche globale de réflexion, elle inscrit bien l'histoire dans le champ des disciplines intellectuelles.

Ordonner des faits historiques chronologiquement

À la question « **Quand ?** », l'élève peut répondre en utilisant une date précise ou une période. Il peut aussi répondre à cette question en plaçant le fait historique considéré sur un axe du temps. De façon complémentaire, l'élève doit aussi savoir lire une frise pour repérer une date ou une période et le fait historique correspondant : « **Que se passe-t-il en ... ?** »

Retrouvez Éduscol sur



Appréhender la durée

Il importe également de continuer à construire l'apprentissage et l'appropriation de la (longue) durée des événements ou des processus, par exemple en comptant des années « c'était il y a cinq cents ans » ; « cela a duré cinquante ans » ; « il s'est écoulé deux cents ans entre ces deux événements » et non simplement en mémorisant des dates de début et de fin.

Situer

Empruntée au latin médiéval *situare*, «placer en un lieu», de *situs* situation, cette opération suppose de placer un repère en un certain endroit **par rapport à un référent, à d'autres repères**.

C'est la seconde étape dans le repérage dans le temps. En complétant le questionnaire initial par la question « par rapport à quoi ? », cette étape fait appel au lexique spécifique du découpage du temps (ex : années, siècles) mais aussi aux notions d'éloignement /de proximité, en mesurant l'épaisseur du temps (exemple de réponse : « c'était il y a ... ans, siècles ») et à un contexte historique. Le vocabulaire et les outils de pensée attendus sont l'antériorité, la postérité, la simultanéité : « avant, après, en même temps que... ».

Des opérations complémentaires qui mobilisent plusieurs compétences

« Ordonner » et « situer » sont donc des opérations complémentaires et qui doivent être explicitées. Si dater et ordonner implique un recours au découpage du temps, fixé et communément admis, situer fait référence à un contexte. Ainsi, il ne s'agit pas simplement de placer en 1848 le suffrage universel masculin mais de le situer en relation avec la Révolution de février 1848 et l'abolition concomitante de l'esclavage ; il s'agit aussi de le situer un demi-siècle après sa première instauration sous la 1^{ère} République et un siècle avant le droit de vote des femmes. Il peut enfin être situé par rapport à son instauration dans d'autres pays européens. À travers cet exemple, ce sont bien les **différentes échelles temporelles** qui sont questionnées pour situer cet événement.

La compétence « se repérer dans le temps » ne peut se construire sans la mise en relation avec d'autres compétences. L'apprentissage des notions de causalité et de conséquences, indissociable du travail d'ordonner et de situer dans le temps renvoie à la compétence « raisonner ». En proposant aux élèves de dater un fait historique, on les amène à formuler des hypothèses, à les vérifier, à les justifier et ainsi à travailler à la fois « se repérer » et « raisonner ». Les compétences « pratiquer différents langages » et « analyser un document » contribuent également à la compétence « se repérer ». En effet, l'enchaînement chronologique et causal, ainsi que l'ancrage temporel conduisent les élèves à repérer (dans un document) et à utiliser (dans une production écrite ou orale) des indicateurs (connecteurs chronologiques et logiques, valeurs des temps) qui contribuent à la construction de la compétence « se repérer dans le temps ».

Du cycle 2 au cycle 4 : une approche progressive de la compétence

Les repères de progressivité ci-dessous donnent des indications de complexification; ils ne visent pas à figer ce qui est attendu à tel ou tel niveau mais à identifier des dynamiques dans les apprentissages.

Au cycle 2

Dans le prolongement de la maternelle, le cycle 2 permet la construction de premiers repères dans le temps à travers des activités ritualisées et des situations vécues individuellement ou dans le cadre collectif de l'école. Les repères sont identifiés par l'utilisation de différents outils (calendriers, horloges, sabliers, emplois du temps, frises chronologiques). Progressivement, les élèves abordent des repères de plus en plus éloignés d'eux dans le temps à partir de leur histoire, de leurs expériences personnelles, et des ressources locales. Ils construisent un premier capital historique qui sera enrichi aux cycles suivants.

Aux cycles 3 et 4

L'élève poursuit cet apprentissage et dépasse progressivement le cadre de son vécu pour aborder des repères, les situer, les ordonner. Il est confronté à des représentations du temps (frises, cartes historiques, récits...). Ce travail est approfondi au cycle 4, associé à l'identification des continuités et des ruptures historiques. L'acquisition de cette compétence est progressive et étroitement liée à d'autres compétences, notamment la construction de la notion du temps qui se fait aussi par la maîtrise de la langue. Les outils numériques peuvent apporter une plus-value à la construction des repères (par exemple, naviguer dans le temps sur une frise numérique) et à la progressivité des apprentissages liés à cette compétence du cycle 2 au cycle 4.

Au cycle 3, aux CM1 et CM2, l'approche du programme par les traces conduit les élèves à appréhender les temps lointains, voire très lointains, par une représentation présente du passé, preuve de son existence. Ils sont également initiés à l'étude de faits inscrits dans différentes périodisations, de la longue durée (des migrations et des rois) à celle de plus en plus réduite à mesure que les sujets étudiés se rapprochent du présent (l'école de Jules Ferry, la construction européenne).

Au cycle 4, la construction des repères s'inscrit dans la compréhension des grandes périodes de l'histoire de l'humanité, en continuité avec la classe de 6^{ème}. Ces repères se placent dans une progression chronologique préparée par le cycle 3. Ils permettent de contextualiser l'histoire de France dans une histoire globale, d'identifier des temps forts, des continuités et des ruptures.

Dans le quotidien de la classe, les enseignants veilleront à **mettre en évidence** le(s) repère(s) dans la construction de leurs séances et de leurs séquences. Ils veilleront à remobiliser les repères déjà acquis pour ensuite consolider et enrichir la culture des élèves. Ils seront donc attentifs à proposer à leurs élèves un travail régulier sur la construction de la compétence « se repérer dans le temps », dans le quotidien de la classe et pas seulement en situation d'évaluation.

Schéma récapitulatif

Les composantes de la compétence au cycle 3 sont reprises et complétées au cycle 4. L'ordre d'exposition des composantes n'a pas de caractère imposé et le travail en classe mobilise et combine plusieurs d'entre elles.

Situer chronologiquement les grandes périodes

Cycle 3

Repérer une période sur un axe du temps en se posant la question «quand ?».
Situer et ordonner différentes périodes historiques sur une frise chronologique.

Cycle 4

Connaître et localiser dans le temps de grandes périodes historiques.

Ordonner des faits et les situer dans une époque ou une période

Cycle 3

Repérer une date dans une époque ou une période.
Situer plusieurs faits dans une époque ou dans une période.

Cycle 4

Ordonner des faits dans différentes périodes et être capables de les nommer.
Ordonner des faits de profondeurs historiques différentes.

Manipuler et réinvestir le repère historique dans différents contextes

Cycle 3

Mobiliser le repère en se posant la question : «que se passe-t-il en... ?»
Associer un événement à un repère.

Cycle 4

Mettre en relation des faits d'une époque ou d'une période.
Mettre en relation des faits de différentes époques ou de différentes périodes.

Utiliser des documents donnant à voir une représentation du temps à différentes échelles et le lexique du découpage du temps

Cycle 3

Utiliser différents types de représentations du temps : cartes mentales, diaporamas, frises.
Maîtriser le vocabulaire temporel pour situer dans le temps : avant, après, en même temps.
Utiliser le lexique adapté pour évoquer différentes durées : année, décennie, siècle...

Cycle 4

Manipuler aisément les changements d'échelle temporelles à l'aide de différentes représentations du temps.

Des exemples de mise en œuvre et d'évaluation au cycle 3 et au cycle 4

Plutôt que de proposer des « évaluations-repères » sur la liste des repères appris, il s'agit donc de les manipuler régulièrement afin de permettre à l'élève de leur donner du sens et ainsi de les mémoriser durablement, tout en en construisant de nouveaux. Cela passe par un travail régulier, sur le temps de la classe, de remobilisation et de pratique de ces repères en situations, à partir de documents divers ou de raisonnements, en lien avec des problématiques et des contextes variés.

Au cycle 3

En CM1, le thème 2 « Le temps des rois » permet d'aborder l'évolution de la France à travers quatre figures royales. Le quatrième et dernier sous-thème consacré à « Louis XIV, le roi Soleil à Versailles », oriente la séquence autour d'une réflexion sur l'absolutisme, période singulière à identifier sur une frise chronologique avec des dates-clés, notamment 1661, le début du règne personnel ou encore 1682, l'installation au château de Versailles. [La séquence proposée](#) permet aux élèves d'assurer la compréhension de cette période, à travers quelques thèmes qui permettront d'aborder de nouveaux repères : la personnalité du roi, l'organisation de la journée du roi et la vie au château de Versailles, ville à situer également sur la carte de France. Le thème « Le temps de la Révolution et de l'Empire » se prête particulièrement au travail sur les compétences « se repérer : construire des repères historiques » et « raisonner ». Cette [séquence](#) vise les ancrages durables des repères en mobilisant des formes de questionnements et de récits.

En classe de 6^{ème}, le thème 2 du programme « Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au I^{er} millénaire avant J.-C. » peut inviter à une [séquence consacrée à l'héritage des mythes grecs et romains](#) qui permet de travailler particulièrement la compétence « se repérer dans le temps ». Au sein de cette séquence sont prévus à chaque étape des temps de travail sur la contextualisation, en l'occurrence le contexte d'écriture des mythes en miroir d'un passé « sans date » dont relèvent ces mythes. « Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée », item de la compétence « construire des repères dans le temps », permet donc d'aider les élèves à distinguer l'histoire et la fiction, conformément à l'introduction des programmes. Deux temps de travail au sein de la séquence proposée sont particulièrement porteurs de ce point de vue : celui sur l'Énéide et celui sur les usages du mythe fondateur d'Athènes (Thésée).

Au cycle 4

En classe de 5^{ème}, la compétence « Se repérer dans le temps: construire des repères historiques » peut être particulièrement travaillée en histoire dans le thème 3 « Transformation de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI^e et XVII^e siècles ». [La séquence proposée](#) travaille sur la longue durée et permet également d'identifier des continuités et des ruptures en interrogeant l'entrée dans les temps modernes. La séquence est par ailleurs l'occasion de travailler en histoire la compétence « Se repérer dans l'espace: construire des repères géographiques » en situant des espaces les uns par rapport aux autres et en réalisant un croquis.

En classe de 3^{ème}, la mise en œuvre du thème 2 « le monde depuis 1945 » permet de travailler la compétence « se repérer dans le temps, construire des repères historiques », en insistant sur l'année pivot 1989, permettant de saisir une rupture historique et ses limites. L'approche proposée sur Berlin, selon une démarche originale qui remonte le fil du temps, demande aux élèves d'ordonner des faits, de les situer, en évitant tout déterminisme historique en lien avec la compétence « raisonner ». (Ressource à venir).

Retrouvez Éduscol sur

